



UFA SAINT-PHILIPPE

CAP Electricien

Mise à jour Septembre 2026

Le titulaire du BP Electricien un monteur électricien qualifié, autonome et opérationnel sur toutes les phases d'un chantier

Prérequis

- Niveau convenable en Français (A2 minimum)
- Avoir une petite expérience de terrain qui a vérifié le projet professionnel

Pour le CAP en 1an :

- Avoir réalisé une première année de CAP Electricien ou avoir fait dans son intégralité une seconde Bac Pro MELEC
- Avoir suivi un dispositif préparant à l'entrée dans une formation en électricité (exemple : une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuel : POEI)
- Avoir une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'électricité (salariat au minimum d'1 an)

Modalités d'accès

- Vous pouvez vous préinscrire en remplissant un formulaire disponible sur notre site web : <https://saint-philippe.apprentis-auteuil.org>
- Ou nous contacter directement au : 01 46 23 27 65 – murielle.livet@apprentis-auteuil.org
- L'entrée en formation se réalise après un entretien de motivation par le chargé d'insertion professionnelle et l'examen du dossier (bulletins, lettre de motivation) et suivi d'un test de positionnement destiné à adapter la formation.

Délais d'accès

L'établissement établira dans un délai de 8 jours maximum après l'entretien, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par un envoi de mail au jeune.

Objectifs

- Assimiler les savoir-faire professionnels pour exécuter en toute sécurité des tâches d'ouvrier qualifié sur des équipements et/ou des installations coutants faibles comme forts (téléphonie, , alarmes, réseaux informatiques et de communication, interphone, tableaux électriques, disjoncteur, prises de courant, circuit d'éclairage, ...)
- Travailler sur des chantiers de construction.

Capacités professionnelles visées :

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le ou la titulaire du CAP Electricien exécute principalement une activité de réalisation en autonomie. Les activités de préparation, de mise en service et de maintenance préventive sont effectuées sous la responsabilité d'un personnel de qualification supérieure. Le ou la titulaire du CAP Electricien possède des gestes professionnels, les compétences et les connaissances associées qui lui permettent de :

- Réaliser des installations électriques dans le respect des règles de l'art,
- De réaliser la mise en service d'une installation électrique
- D'utiliser des appareils de mesure électrique
- D'appliquer les règles de sécurité et les normes électriques
- De communiquer avec son environnement professionnel

Programme synthétique de la formation

- **Enseignements professionnels** : Préparation, réalisation et mise en service d'une installation, maintenance d'une installation, cours de Prévention-Santé-Environnement qui sensibilisera particulièrement à la sécurité
- **Enseignements généraux** : Mathématiques et physiques-chimie, français, histoire géographie, sport

Moyens et Méthodes mobilisées

La formation est dispensée uniquement en présentiel.

- Effectif au maximum de 15 jeunes permettant un suivi individualisé de l'apprenti
- Un plateau technique avec des équipements récents et une nouvelle galerie des apprentissages ;
- Un accompagnement personnalisé mise en place pour chaque apprenti dans le domaine professionnel, comme en enseignement général.

Modalités d'évaluations

- Le CAP Electricien est évalué en contrôle continu et en épreuves ponctuelles terminales
- La formation est validée par le CAP Electricien, diplôme de l'Education Nationale de niveau 3

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Débouchés professionnels :

Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les secteurs de la distribution et du transport du courant, des équipements et des installations électriques. Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques, principalement en basse tension.

Possibilités d'études :

Poursuite d'études en Brevet Professionnel Electricien notamment dans notre établissement, ou en Bac Pro MELEC (Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés)

Durée

- De 1 à 2 ans avec 1 » semaines de formation à l'UFA par an (soit environ une par mois)

Tarifs

- Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti
- Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti : nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, contactez notre référent handicap : referent-handicap-ufa@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

Session de Juin 2026 : 94 % de réussite – 16 jeunes admis sur 17 présents (mise à jour Septembre 2026)

Ces indicateurs de résultats sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.gouv.fr/diffusion/>

Autres indicateurs de résultats :

- Taux de réponse à l'enquête : Non déterminé
- Taux de poursuite d'études : 14 sur 17 jeunes soit 82 %
- Taux d'interruption en cours de formation : 0 % en 1^{ère} année et 0 % en seconde année
- Taux de rupture des contrats d'apprentissage : 0 % en 1^{ère} année et 0 % en seconde année
- Taux d'insertion professionnelle : 3 sur 17 Jeunes soit 18 %

Les + de la formation :

- ✓ **Classe à petit effectif**
- ✓ **Accompagnement personnalisé**
- ✓ **Soutien scolaire possible**
- ✓ **Partenariat avec de nombreuses entreprises**
- ✓ **Insertion rapide après la formation**

Contact :

Mme Murielle Livet – 01 46 23 27 65 – murielle.livet@apprentis-auteuil.org